

**CONSEIL COMMUNAL DU 24 SEPTEMBRE 2009**  
**Condensé des points de la séance**

**1. Interpellation d'un citoyen (Monsieur A. DENIS).**

**2. Remplacement d'un membre du Conseil d'Administration au Confort Mosan.**

Le Conseil communal voudra bien procéder au remplacement d'un membre CDH au Conseil d'Administration du Confort Mosan suite à la démission de Madame Emilie PARTHOENS.

**3. Logements inoccupés – Désignation d'un agent recenseur et taxateur.**

Suite à la création d'un service logement à l'Administration communale, le Conseil communal voudra bien désigner un agent recenseur et taxateur afin de lui permettre de dresser l'inventaire des logements inoccupés et d'assurer les suites légales à accorder à toutes infractions.

**4. Plan de Cohésion sociale 2009-2013 – Amendement.**

En sa séance du 26 mars 2009, le Conseil communal a adopté un projet de cohésion sociale pour les années 2009 à 2013 qui a été retenu par le Gouvernement wallon tout en demandant d'y apporter certains amendements et d'approuver les termes de convention à adopter avec les différents partenaires, à savoir :

- l'A.S.B.L. Basse-Meuse Développement ;
- l'A.S.B.L. RACYNES ;
- la Section locale de la Croix-Rouge d'Oupeye ;
- le C.P.A.S. d'Oupeye.
- L'A.I.G.S.

Le Conseil communal voudra bien approuver la décision prise à cet effet.

**5. Octroi d'une subvention à la Maison du Souvenir d'Oupeye.**

Le Conseil communal voudra bien décider de verser un subside d'un montant de 2.580 € à la Maison du Souvenir.

**6. Organisation conjointe d'un triathlon « promo » - Convention de partenariat avec la Commune d'Oupeye et la Ville de Herstal.**

La Ville de Herstal et la Commune d'Oupeye organiseront conjointement le 4 octobre prochain un triathlon « promo » destiné à l'attention des participants de plus de 16 ans.

Des épreuves en l'occurrence natation, cyclisme et de course à pied ainsi que la remise des prix se dérouleront selon un planning établi de commun accord.

Les organisateurs se répartiront les dépenses après l'établissement d'un bilan financier.

#### **7. C.P.A.S. – Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire.**

Le Conseil communal voudra bien approuver les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire du C.P.A.S. arrêtées aux montants suivants :

##### SERVICE ORDINAIRE

RECETTES	:	8.210.087,37 €
DEPENSES	:	8.210.087,37 €

##### SERVICE EXTRAORDINAIRE

RECETTES	:	2.573.973,84 €
DEPENSES	:	2.277.926,00 €
RESULTAT	:	296.047,84 €

#### **8. C.P.A.S. – Compte 2008 – Approbation.**

Le Conseil communal voudra bien approuver la décision du Conseil de l'Action sociale du 26 juin 2008 arrêtant son compte 2008 comme ci-après :

##### Exercice propre

Droits constatés	:	7.587.025,65 €
Engagement	:	7.276.124,07 €
Imputations	:	7.254.722,43 €
Résultat budgétaire	:	310.673,38 €
Résultat comptable	:	332.075,02 €

##### Exercice extraordinaire

Droits constatés	:	58.619,22 €
Engagements	:	52.571,38 €
Imputations	:	52.571,38 €
Résultat budgétaire et comptable	:	6.047,84 €

#### **9. Egouttage et réfection des rues du Ruisseau et de Beaumont – Amendement au cahier spécial des charges.**

Par décision du 23 juillet 2009, le Conseil communal a approuvé le projet d'égouttage et de réfection des rues du Ruisseau et de Beaumont.

Le 17 août 2009, l'A.I.D.E. demande à ce que certaines modifications soient apportées au cahier spécial des charges.

Le Conseil communal voudra bien adopter celles-ci ainsi que les documents tel que coordonnés.

#### **10. Remplacement d'un bardage à l'école communale de Haccourt – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges.**

Le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché par procédure négociée estimé au montant de 26.087 €T.V.A.C. ayant pour objet le remplacement d'un bardage à l'école communale de Haccourt par des nouveaux éléments en profilés métalliques avec isolation intégrée de 60 mm et approuver le cahier spécial des charges.

Ce projet est financé à concurrence de 70 % par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces.

#### **11. Efficience énergétique 2008/2 – Remplacement de châssis de fenêtres et de portes extérieures dans divers bâtiments communaux – Mode de passation du marché et approbation du cahier spécial des charges.**

Le Gouvernement wallon dans le cadre d'un dossier efficience énergétique a retenu le projet communal en y accordant un subside de 218.235 €

Le Conseil communal voudra bien décider de passer un marché ayant pour objet efficience énergétique au montant estimé à 353.206,43 €T.V.A.C. par adjudication publique et approuver le cahier spécial des charges.

Le marché est divisé en lots:

- Lot 1: Remplacement de châssis de portes et fenêtres extérieures dans divers bâtiments communaux ( Maison du Souvenir, Ateliers poterie et peinture, Local ONE de Heure-le-Romain et Crèche d'Oupeye), estimé à €111.426,50 hors TVA ou €134.826,07, 21% TVA comprise;
- Lot 2: Remplacement de châssis de portes et fenêtres extérieures dans divers bâtiments communaux ( Château d'Oupeye), estimé à €101.056,64 hors TVA ou €122.278,53, 21% TVA comprise;
- Lot 3: Remplacement de châssis de portes et fenêtres extérieures dans divers bâtiments communaux ( Foyer de Quartier Hermalle, Hall Omnisports Oupeye et Refuge d'Aaz Hermée), estimé à €60.357,00 hors TVA ou €73.031,97, 21% TVA comprise;
- Lot 4: Remplacement de châssis de portes et fenêtres extérieures dans divers bâtiments communaux (Bibliothèque d'Oupeye), estimé à €19.066,00 hors TVA ou €23.069,86, 21% TVA comprise;

**12. Avenant au marché relatif à l'étude d'un système de chauffage basse température dans le cadre de l'aménagement d'un plateau de bureaux – Prise de connaissance et acceptation de la dépense.**

Par décision du 1<sup>er</sup> juillet 2009, le Collège communal attribuait un marché au montant de 16.573 €T.V.A.C. relatif à l'étude d'un système de chauffage basse température dans le cadre de l'aménagement d'un plateau de bureaux.

Le 3 septembre 2009, le Conseil communal a pris connaissance de cette décision et en a accepté la dépense.

L'estimation du bureau pour ledit système de chauffage dépassant largement la prévision budgétaire attendue, le Collège communal en sa séance du 28 août 2009 avec l'aval de la Région wallonne a sollicité une extension de la mission du bureau d'études pour un système de chaudière au gaz à condensation pour un montant de 3.025 €T.V.A.C.

Le Conseil communal voudra bien prendre acte de ladite décision et en accepter la dépense.

**13. Fourniture et placement d'un système d'alarme anti-intrusion au hall technique – Avenant – Prise de connaissance et acceptation de la dépense.**

Par décision du 28 mai 2009, le Conseil communal a approuvé un marché estimé à 8.651,50 € T.V.A.C. relatif à la fourniture et au placement d'un système d'alarme anti-intrusion au hall technique d'Oupeye.

Par décision du 1<sup>er</sup> juillet 2009, le Collège communal a adjugé ce marché au montant de 4.815,80 €T.V.A.C.

Le service technique de prévention de police de la Basse-Meuse ayant été sollicité rend un avis engendrant une modification au marché initial d'un montant de 1.742,40 €T.V.A.C., soit plus de 10% du montant de l'adjudication.

Le 24 août 2009, le Collège communal modifie le marché initial portant le montant de celui-ci à 6.558,20 €T.V.A.C.

Le Conseil communal voudra bien accepter la dépense supplémentaire en résultant.

**14. Fourniture et placement d'une clôture au hall technique – Prise de connaissance et acceptation de la dépense.**

Dans le cadre des mesures de sécurisation à envisager au hall technique suite aux divers vols et actes de vandalisme, le Collège communal a entamé une procédure de marchés publics en vue de la fourniture et du placement d'une clôture périphérique dudit bâtiment en l'absence de crédit budgétaire.

Le 16 septembre 2009, le Collège communal attribue le marché pour un montant de 21.280,27 €T.V.A.C.

Le Conseil communal voudra bien prendre connaissance de ladite décision et en accepter la dépense.

**15. Transfert dans le domaine public de deux parcelles à Vivegnis.**

Le Conseil communal voudra bien décider de transférer dans le domaine public, la voirie actuelle perpendiculaire à la rue Pierre Michaux entre les caravanes SIESTA et GREEN WASH à Vivegnis.

**16. Questions orales.**

**17. Approbation du projet de procès-verbal de la séance publique du 03/09/2009.**

**18. Autorisation d'ester en justice.**

Le Conseil communal voudra bien autoriser le Collège communal à ester en justice en qualité de demandeur dans le cadre d'un litige de propriété Thier de la Laiterie à Hermée.

**19. Personnel enseignant – Demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles précédant la pension de retraite d'une institutrice primaire.**

Une institutrice primaire, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**20. Personnel enseignant – Demande de congé parental à mi-temps d'une institutrice primaire.**

Une institutrice primaire, du 14 novembre 2009 au 14 mai 2010.

**21. Personnel enseignant – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un maître spécial de religion islamique.**

Un maître spécial de religion islamique, du 6 mai au 7 mai 2009 et le 27 mai 2009.

**22. Approbation du projet de procès-verbal de la séance à huis clos du 03/09/2009.**

Le Secrétaire communal,

P. BLONDEAU